

Pour information et diffusion

Aux dirigeants de clubs, Aux éducateurs sportifs,

Le Comité Départemental EPGV et l'association GVemploi 87 ont décidé d'appliquer les recommandations de l'état pour limiter la propagation de ce virus.

Il est évident que nous ne prenons pas cette décision de gaieté de cœur, mais notre structuration –**CODEP EPGV 87 & GVemploi 87 en porte la responsabilité et l'assurance.**

Notre mission d'intérêt général vise la promotion du bien-être et de la santé de nos publics. (Dirigeants bénévoles, éducateurs sportifs, licenciés)

Aujourd'hui, dans ces instants particuliers et inédits, **le souci et la solidarité précautionneux de l'ensemble des licenciés, des dirigeants bénévoles et des éducateurs sportifs s'imposent à nous.**

Nous vous demandons donc **de suspendre l'ensemble des séances et des regroupements** à compter **du lundi 16 mars 2020** jusqu'aux vacances scolaires de printemps, ce qui engendrerait une reprise **le lundi 4 mai.**

Afin d'être en conformité avec les directives annoncées par le gouvernement, tous les éducateurs sportifs salariés sont contraints de suspendre de manière forcée leur activité. Aussi, leur rémunération doit être maintenue et versée dans les conditions établies et fixées en début de saison sportive selon les conditions d'emploi.

Ce n'est pas facile de faire face à une telle situation, mais nous avons tous un rôle sociétal à jouer chacun à notre échelle. Il en va de notre intérêt à tous.

Nous restons disponibles pour tout échange,
Bien sincèrement.

Mauricette MAZIERE, Présidente du CODEP EPGV 87
Ghislaine REBEYROL, Présidente de GVemploi 87